

PATÛRER EN REPORT SUR PIED ESTIVAL POUR RÉDUIRE SA CHARGE DE TRAVAIL ET SES COÛTS DE PRODUCTION



Lors d'un entretien avec Aurélien Roux, nous avons abordé comment techniquement il a réussi à faire pâturer une végétation en report sur pied estival par ses vaches laitières en production, et évaluer ensemble les conséquences socio-économiques de cette conduite.

THÉMATIQUES TECHNIQUES : Report sur pied, coûts de production



AURÉLIEN ROUX

1 UTH

Le Cheptel : 25 vaches laitières de race Simmental + 20 génisses ; 7 vaches allaitantes Highland Cattle + 16 jeunes

Les surfaces :

- 55 ha, dont 12 ha de prairies temporaires
- 2 ha de céréales
- 25 ha de prairies naturelles
- 16 ha de landes

La production :

80 000 litres par an, avec une productivité animale d'environ 4000 litres de lait/vache/ an. 5 vaches de réforme, 2 veaux et 2 génisses valorisés en caissettes.

La commercialisation :

Labellisation AB.
Livraison du lait en circuit long, vente directe de lait cru.
Vente de viande en direct, en AMAP et restauration collective.

Contexte général de la ferme

Aurélien Roux s'est installé en 2015 sur la ferme familiale avec 25 vaches laitières de race Simmental, en agriculture biologique. Avec un niveau de production de 4000L/vache/an, et un troupeau de petite taille, l'éleveur réussi à se dégager un revenu de 1700€ par mois.

La stratégie d'investissement constitue une clé de la réussite économique. Lors de son installation, Aurélien Roux s'est appuyé sur les marges de manœuvre offertes par les choix qu'avait fait son père qui a historiquement ancré le système dans une logique de minimisation des investissements. Plutôt que de construire une nouvelle stabulation Aurélien Roux a choisi de garder les bâtiments existants avec la salle de traite vieillissante, considérant que bien qu'ils soient quelque peu vétustes, ils restent fonctionnels. De plus, le système est ancré dans une logique économe, ce qui permet de dégager environ 10 000€ de valeur ajoutée. La faiblesse des charges, l'absence de taxes et impôts, et la mesure de la stratégie d'investissement, permettent d'allouer 67% du revenu disponible (valeur ajoutée + subvention) à la rémunération du travail. Ainsi l'activité permet à l'éleveur de se rémunérer à la hauteur de ses objectifs tout en dégageant des moyens pour réinvestir dans l'outil.

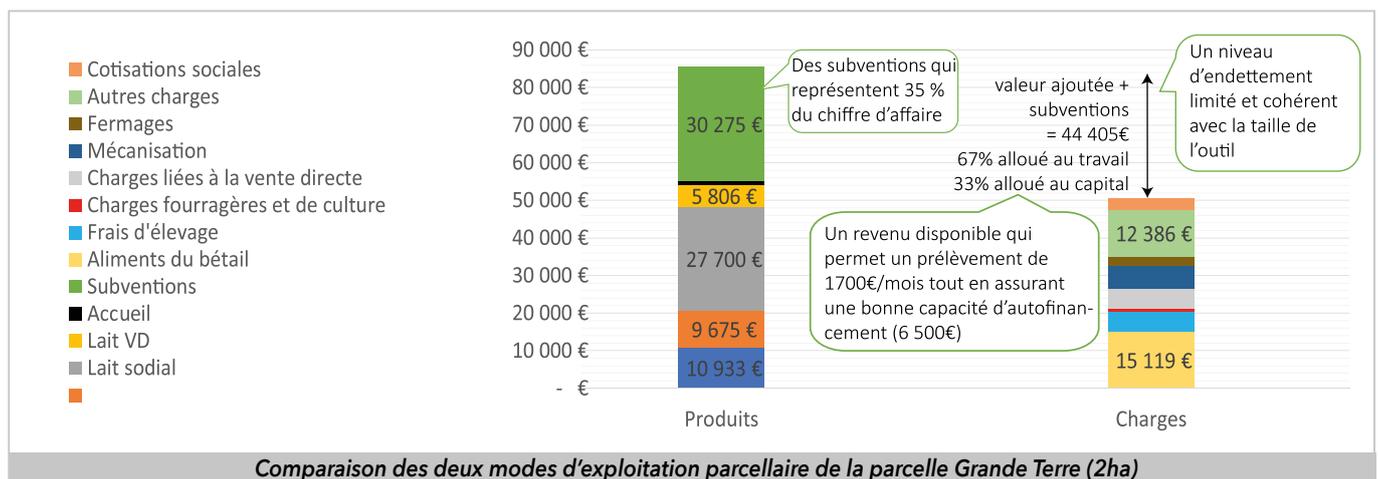
Contexte de l'expérience

Jusqu'à peu, la sécurisation de la séquence d'alimentation d'été se faisait essentiellement par la constitution de stocks de foin. Un maximum de surfaces étaient fauchées en fin de printemps, par conséquent le gros de l'été était passé en bâtiment avec du foin distribué. Aurélien Roux se retrouvait donc à distribuer un foin récemment récolté, ce qui le questionnait à la fois sur le coût et la charge de travail associée à cette pratique.

Déclencheur de l'expérience

Avec le groupe Pâtur'en Pilat, Aurélien Roux a identifié des leviers pour penser de nouveaux ajustements de conduite pour réduire les coûts de production et prolonger ainsi la réflexion de son prédécesseur.

L'éleveur a notamment appris à identifier l'aptitude au report sur pied estival de ses différentes parcelles. La parcelle « Grande Terre », de deux hectares, relativement éloignée du bâtiment (30 minutes à pied au rythme des vaches laitières) a été repérée comme ayant une bonne aptitude au report sur pied estival. Il a donc décidé de ne plus faucher pour expérimenter le pâturage estival en report sur pied.



Comparaison des deux modes d'exploitation parcellaire de la parcelle Grande Terre (2ha)

Objectif

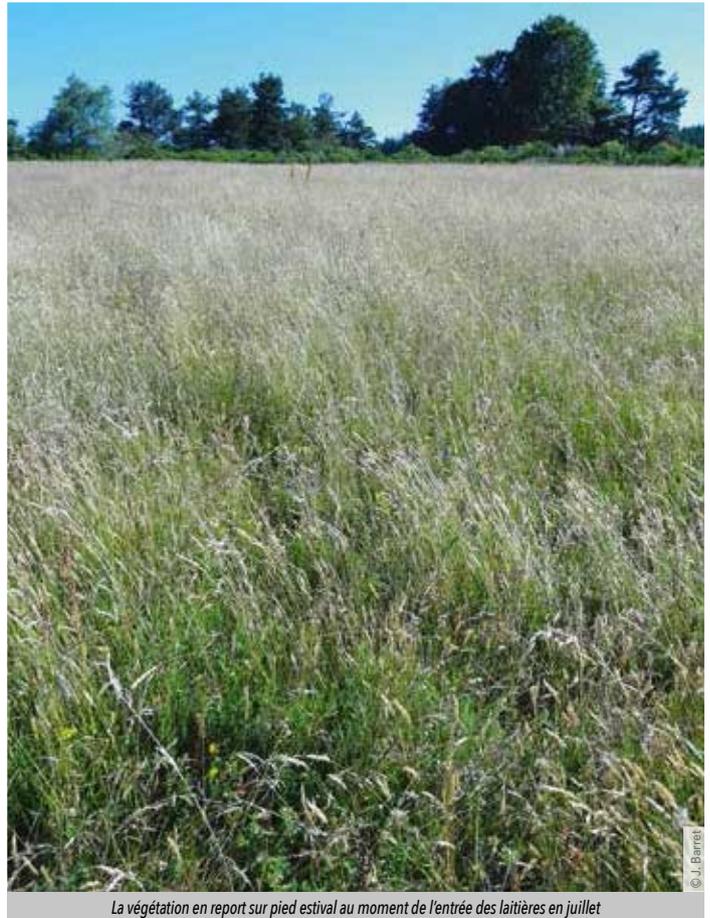
Réduire ses coûts d'alimentation et sa charge de travail en été : pâturer en report sur pied plutôt que faucher.

Pratique mise en œuvre

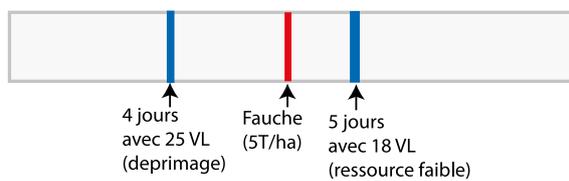
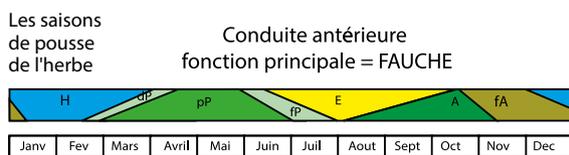
Cette parcelle « Grande terre » était historiquement attribuée à la fauche. Sa végétation est dominée par des graminées à feuilles fines et est riche en diverses, ce qui lui confère une bonne aptitude à constituer une ressource alimentaire en report sur pied estival. L'attribution d'une fonction principale au pâturage estival a fortement modifié son utilisation annuelle.

Auparavant, lorsqu'elle était affectée à la fauche, les séquences de pâturage permettaient de préparer la fauche par un déprimage rapide en début de printemps, puis un pâturage des regains le plus tôt possible en été pour tenter de ne pas rentrer trop vite les vaches au bâtiment l'été. La parcelle permettait ainsi de disposer de 10 tonnes de foin et 190 jours de pâturage pour les vaches laitières. Néanmoins, le fourrage fauché était distribué l'été en bâtiment, soit quelques semaines après la fauche.

En optant pour une fonction principale de pâturage estival en report sur pied, Aurélien Roux a modifié l'ensemble de sa conduite parcellaire annuelle. Il réalise une séquence de pâturage en avril qui permet d'ététer partiellement les graminées. Un secteur de la parcelle est également pâturé une seconde fois en fin de printemps, il ne connaît pas de repousse avant la séquence de pâturage estival. Sur le secteur qui n'est pâturé qu'une fois au printemps, l'ététagage a pour conséquence de relancer une croissance plus feuillue, haute, partiellement épiée, avec une bonne valeur alimentaire estivale. Il gagne 216 jours de pâturage en été, soit l'équivalent de 3,2 tonnes de matière sèche. Il retarde ainsi l'entrée en bâtiment des laitières. En outre, en raison de la distance de la parcelle par rapport à la salle de traite, l'éleveur passe en monotraite lors de la séquence de pâturage estival sur cette parcelle.



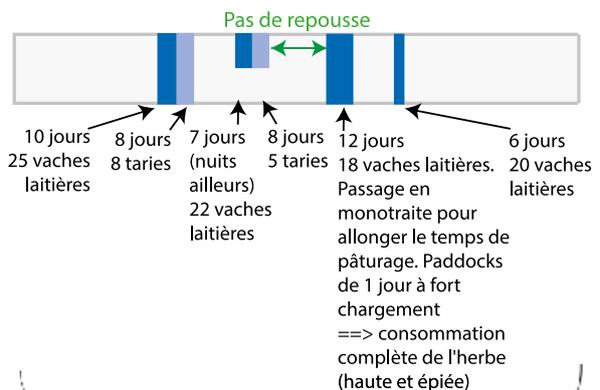
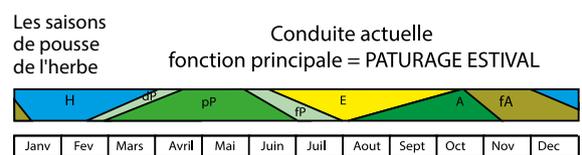
La végétation en report sur pied estival au moment de l'entrée des laitières en juillet



10 T de foin, distribué en grande partie pendant l'été
+ un équivalent de 3 T de MS pâturée avec les vaches laitières (219 jours-vache laitière)

Equivalent tonnes de matière sèche valorisée = 13 T

- Pâturage par les vaches laitières
- Pâturage par les vaches tarées
- Fauche



un équivalent de 10T de MS pâturée avec les vaches laitières (663 jours-vache laitière), dont 3,2 T de MS pâturée en été (216 jours-vache laitière)

+ un équivalent de 1T de MS pâturée avec les vaches tarées (104 jours-vache tarée)

Equivalent tonnes de matière sèche valorisée = 11 T

Comparaison des deux modes d'exploitation parcellaire de la parcelle Grande Terre (2ha)

Résultats

RÉSULTATS TECHNIQUES

Le passage en monotraite induit une réduction du volume de production de 25% environ sur la séquence. Sur 12 jours, 3,2 tonnes de foin sont économisées par rapport à la conduite précédente.

RÉDUCTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL

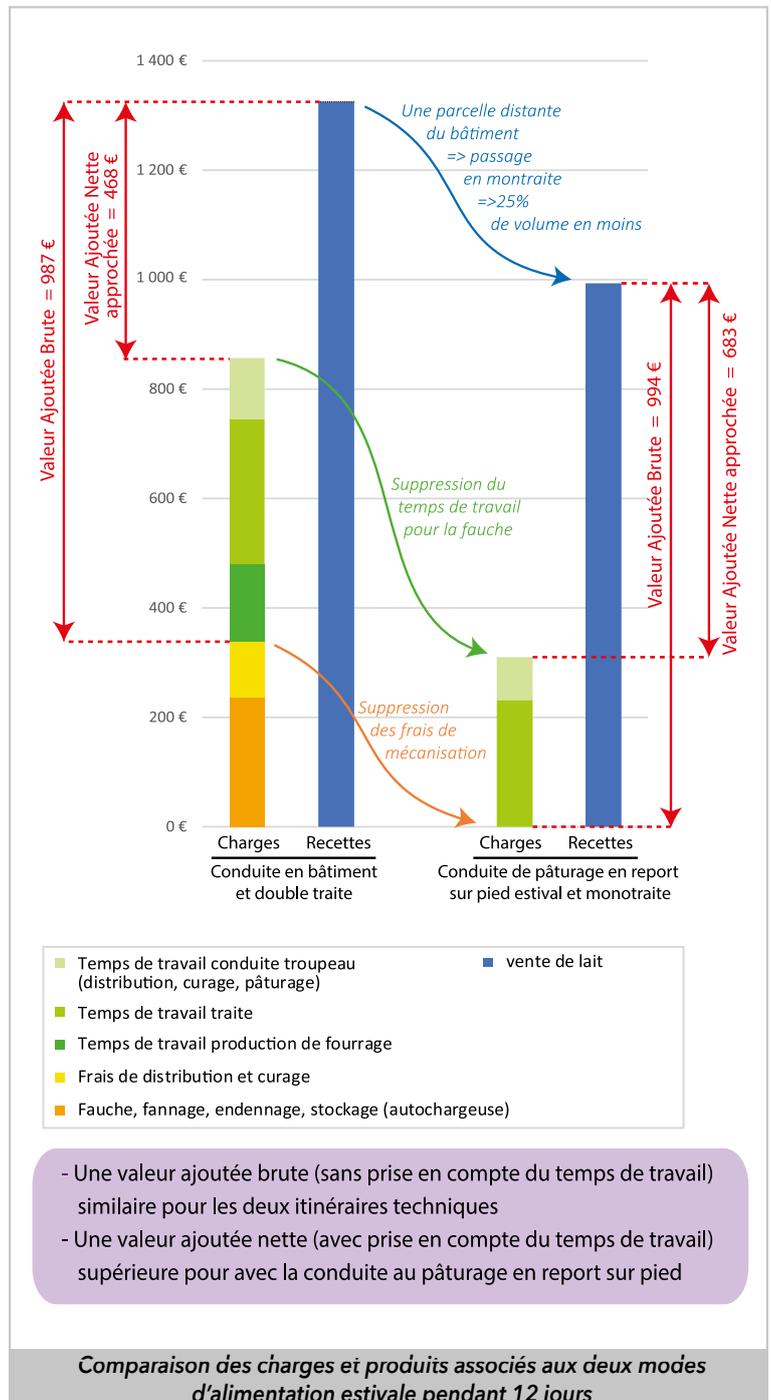
Le changement de conduite a des implications fortes sur la charge de travail. L'économie de temps de travail induite par la pratique repose surtout sur l'économie du temps de production du fourrage (13 jours de travail). La monotraite ne génère pas une réduction importante de la charge de travail par rapport à une double traite en bâtiment, en raison des temps de déplacement du troupeau induit par la distance de la parcelle au bâtiment.

De plus, le temps de curage-paillage-distribution quotidien en bâtiment équivalait en quantité au temps de travail de clôture. L'éleveur préfère néanmoins la tâche de déplacement des paddocks à celle du curage-paillage et distribution. La charge de travail est ainsi réduite de 40% avec le nouveau mode d'exploitation parcellaire (22h contre 47h par an).

UN BILAN ECONOMIQUE PROBANT

Le passage en monotraite sur 12 jours induit une réduction du chiffre d'affaire de 330 €. Le pâturage en report sur pied génère une réduction des frais de mécanisation de l'ordre de 340€. Ainsi, l'ajustement permet d'obtenir des valeurs ajoutées brutes (prise en compte des coûts hors main d'œuvre) comparables.

Si l'on prend en considération les écarts de temps de travail, alors les économies de main d'œuvre générées par la nouvelle conduite permettent d'atteindre des équilibres économiques plus intéressants : l'équivalent de 215€ de main d'œuvre économisés, soit une augmentation de la valeur ajoutée nette d'environ 200€ sur 12 jours.



DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques édités par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- Comprendre et utiliser le report sur pied des végétations
- Concevoir la conduite technique parcellaire en lien avec ses objectifs d'élevage

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE : Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Ce retour d'expériences a été élaboré en partenariat avec :



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR :

Le projet "Préserver la biodiversité des Milieux Herbacés Ouverts en développant et en diffusant l'approche Pâtur'Ajuste" est cofinancé par l'Union Européenne, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, et par Scopela. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

